

N°268
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

JUN 2017



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

**De la colonisation à
l'anti-terrorisme, l'occupation française
du Sahel toujours en marche.**

OGM / Sankara / Côte d'Ivoire

Effets d'annonce

Le fils Ben Barka vient de faire part de sa déception (RFI, 21/05) alors que les autorités françaises avaient promis début mai de procéder à la déclassification de 89 nouveaux documents sur la mort de son père : « Ces documents existent déjà dans le dossier. Il n'y a donc rien de nouveau. Certains font partie des premières investigations du juge Zollinger, en 1966, et puis les autres font partie du paquet qui avait été déclassifié en 1982, sur ordre de Mitterrand et de Mauroy, et qui ont été totalement déclassifiés en 2000 par Mme Alliot-Marie. Cela ne concerne pas ceux que nous avons sollicités, à savoir des documents qui ont été saisis dernièrement, en 2010, à la DGSE ». Après un scénario similaire concernant l'annonce par Hollande en avril 2015 de la déclassification des archives de l'Élysée sur le Rwanda (cf. *Billets* n°266, mars-avril 2017), le camouflement du maintien de la (dé)raison d'État devient une habitude... Et à chaque fois, les effets d'annonce trouvent évidemment beaucoup plus d'échos médiatiques que le bilan des documents réellement déclassifiés.

FranckAfrique

Le camp du général Haftar, auquel la France apporte depuis plusieurs mois une aide militaire secrète tout en prétendant soutenir officiellement le gouvernement Sarraj reconnu par l'ONU, « se réjouit de voir que la nomination de Jean-Yves Le Drian aux Affaires étrangères produit déjà ses effets », rapporte *JeuneAfrique.com* (22/05). La diplomatie française vient en effet d'officialiser ce qui n'était jusque là que la ligne officieuse du ministère de la Défense sous Le Drian : son souhait de voir Haftar prendre le commandement d'une armée nationale unifiée (avant de prendre purement et simplement le pouvoir ?). « La nomination de Franck Paris à l'Élysée comme conseiller aux affaires africaines est elle aussi bien accueillie, car Paris, qui est passé par le ministère de la Défense, connaît la situation sur le terrain », confie également à *Jeune Afrique* « un proche de Khalifa Haftar. »



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directrice de la publication Odile Biyidi Awala - **Directeurs de la rédaction** Mathieu Lopes, Thomas Noirot - **Comité de rédaction** R. Granvaud, D. Mauger, O. Töbner, F. Tarrit, Y. Thomas, R. Doridant - **Ont participé à ce numéro** T. Bart, E. Gary, B. Besnier N. Surgé. **Photo (Une)** licence CC Robin Taylor **Illustrations** John Beurk **Édité par** Association Survie 47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil - **Tél.** (+33)144610325 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/billetsdafrique> - **Commission paritaire** n°0216G87632 - **Dépôt légal** juin 2017 - ISSN 2115- 6336 - **Imprimé par** Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-s-s-Sénart

Cadeau de départ

« C'est un ultime renoncement qui résume à lui seul bien des déceptions du quinquennat de François Hollande », rapporte l'Observatoire des multinationales (16/05) : « Le décret d'application de la loi Sapin 2, publié au Journal officiel le 10 mai dernier (...) valide la création d'un registre numérique des "représentants d'intérêts", autrement dit des lobbyistes. C'était l'une des mesures emblématiques de la loi Sapin 2, adoptée en novembre 2016. » Mais « le dispositif prévu pour mettre en œuvre la loi Sapin 2 - déjà elle-même limitée - a été considérablement allégé dans la version finale du décret d'application, malgré les avertissements de la société civile, ainsi que de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique elle-même (...). Contrairement à ce qui avait été envisagé, les lobbyistes n'auront finalement pas à déclarer l'identité des parlementaires, hauts fonctionnaires, ministres ou conseillers ministériels qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs activités. » Au nom, bien entendu, du sacro-saint « secret des affaires »...

Bolloré déraile au Cameroun

Sept mois après sa mise en place, les conclusions de la commission d'enquête mise en place après la meurtrière catastrophe ferroviaire d'Eseka au Cameroun (cf. *Billets* n°262 novembre 2017) ont finalement été révélées, désignant Camrail, la filiale de Bolloré, comme principale responsable du drame, plusieurs mesures de sécurité ayant été violées. Comme le souligne Fanny Pigeaud (*Médiapart*, 27/05), il s'agit de la première mise en cause publique de Bolloré, omniprésent dans l'économie du pays, par le pouvoir. Reprenant à son compte les conclusions du rapport, Biya a en effet annoncé un audit et une renégociation de la concession attribuée à Bolloré à la faveur des privatisations imposées dans les années 1990. L'État du Cameroun ne possède en effet actuellement que 13,5 % de l'entreprise, le reste étant détenu par Bolloré.

Non merci

« Selon un rapport du programme des Nations Unies pour l'environnement, les déchets toxiques déversés en Afrique devraient atteindre 67 millions de tonnes, soit une augmentation d'un tiers par rapport aux statistiques de 2014 », rapporte *La Tribune Afrique* (09/05). Le continent est

en effet très largement considéré comme la poubelle de l'occident pour se débarrasser des déchets gênants ou recycler du matériel de seconde main. Les « cessions gratuites » de l'armée française lui permettent par exemple de continuer à maintenir une influence à peu de frais sur les armées africaines qui en bénéficient. Mais il faut croire que cette logique a ses limites : le Bénin vient ainsi de refuser « un important don d'équipements médicaux » (*La Tribune Afrique*, 03/05) offert par la France. Le ministre de la santé béninois a poliment mais fermement expliqué que le caractère véture du matériel offert risquait d'entraîner des contre-performances au niveau du diagnostic »...

Soutien français à la déforestation

« A quoi joue l'AFD ? » se demande Greenpeace dans un communiqué du 15 mai dernier consacré à l'exploitation forestière en République démocratique du Congo. Ce pays est en effet soumis, depuis la fin de la guerre civile, à une moratoire concernant l'attribution de nouvelles concessions forestières pour éviter une déforestation massive et dérégulée. Même s'il n'est pas strictement respecté dans les faits, le moratoire a néanmoins contribué à protéger la forêt congolaise des appétits des multinationales et autres groupes maffieux. Or l'Agence française de développement, qui a « récemment pris des engagements pour éviter de financer tout projet qui contribuerait à la déforestation ou la dégradation des forêts en Afrique », est pourtant engagé dans un projet visant à obtenir la levée du moratoire d'ici 2018 pour accroître « l'espace forestier sous concession pour l'amener à 300 000 km², soit plus qu'un quart de la forêt du pays – une superficie équivalente à celle de l'Italie (...) alors que la RDC n'a en aucun cas mis en place les conditions d'une gouvernance forestière à même de préserver la ressource dans la durée ». Une politique hypocrite qui n'est pas isolée : la même semaine, on apprenait l'attribution par Proparco, la filiale de l'AFD dédié aux investissements privés, d'un prêt de « 15 millions d'euros sur 10 ans à Rougier Afrique International, principale filiale du groupe Rougier » (*agenceecofin.com*, 19/05). « Cette opération aura des impacts significatifs sur le développement socio-économique de la région (...) et sur la préservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo », assure Proparco. Significatifs, certainement, mais positifs, c'est une autre affaire.

C'est devenu le leitmotiv, le refrain obligatoire : après la « rupture » de Nicolas Sarkozy en 2007, après le « changement » de François Hollande en 2012, voici le « renouveau » d'Emmanuel Macron. La jeunesse de notre nouveau président, célébrée par des commentaires aussi stupéfiants qu'abondants, n'a visiblement d'égal que l'abâtardissement des promesses de bouleversement de la politique africaine de la France. « Comment faire du neuf avec du vieux », s'amusaient les journalistes le jour de l'annonce de la composition du gouvernement. La désignation aux Affaires étrangères de l'inamovible « ministre de l'Afrique » du quinquennat précédent pourrait faire rire, tant elle est caricaturale : elle fait surtout marrer l'État-major, qui sent bien que le Quai d'Orsay n'en sera que plus enclin à s'aligner sur le tout militaire de la « gestion de crise » à la Française, et ne cherchera pas plus que par le passé à s'opposer à la coopération sécuritaire qui permet à nos galonnés d'aller conseiller certaines des pires crapules qui officient dans les appareils répressifs d'Afrique francophone. D'ailleurs, le président du renouveau n'a-t-il pas annoncé le 11 juin que la France et la Côte d'Ivoire allaient « renforcer dans les prochaines semaines, de manière concrète, leur partenariats militaire et dans le renseignement » ? Renouveau, vous dit-on.

Quant aux gradés qui aspirent à se recycler, à l'heure précoce de la retraite, dans une industrie de l'armement avec laquelle ils auront travaillé main dans la main des années durant, c'est tout bénéf : Macron rêve de dépasser l'extraordinaire bilan de François Hollande et de son ministre Jean-Yves Le Drian, qui ont réussi à multiplier au moins par quatre les ventes à l'étranger depuis 2012. Les dictatures sont des gros clients ? Qu'importe, puisque même en période électorale, personne ne s'offusque que Le Drian soit allé au Caire pour, selon ses propres mots, « porter un message d'amitié de la part d'Emmanuel Macron,

message de soutien pour les réformes en cours [en Égypte] et message de solidarité face au terrorisme ». Annoncer un soutien à des « réformes » qui finissent de dézinguer les quelques libertés arrachées au prix du sang d'un peuple début 2011, c'est visiblement trop gros pour faire des vagues. Ou trop habituel de la politique extérieure française, et de ses (rares) indignations (très) sélectives. De 2015 à 2017, le dictateur égyptien a, rappelons-le, acheté en seulement deux ans pour plus de 6 milliards d'euros d'équipements militaires à notre fière industrie. Si Erdogan veut un soutien français à ses « réformes » en Turquie, il sait donc ce qui lui reste à faire.

Fin février 2011, après que Michèle Alliot-Marie eut provoqué un tollé en rappelant devant des députés hypocrites soudainement scandalisés que la France proposait son « savoir-faire » aux régimes répressifs, Nicolas Sarkozy déclarait à la télévision au sujet, entre autres, du régime militaire égyptien dans lequel officiait déjà l'actuel président Sissi : « Ces régimes, tous les Etats occidentaux et tous les gouvernements français qui se sont succédé depuis la fin des colonies ont entretenu avec eux des relations économiques, diplomatiques et politiques, malgré leur caractère autoritaire parce qu'ils apparaissaient aux yeux de tous comme des remparts contre l'extrémisme religieux, le fondamentalisme et le terrorisme. Mais voici qu'à l'initiative des peuples, s'esquisse une autre voie. En opposant la démocratie et la liberté à toutes les formes de dictature, ces révolutions arabes ouvrent une ère nouvelle dans nos relations avec ces pays. » L'ère nouvelle a fait long feu, les relations criminelles sont restées la norme, et le rouleau compresseur de la « lutte contre le terrorisme » a apporté le renouveau nécessaire parmi les prétextes à ce que rien ne change structurellement.

Thomas Noiroit

RE- NOUVEAU

Sommaire

- 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE
- 3 ÉDITO
- 4 TCHAD-FRANCE Une histoire militaire
- 5 BARKHANE Chronique d'un naufrage annoncé

- 7 EN MARCHÉ Les réseaux Macron vers l'Afrique
- 8 BURKINA-FASO Les mensonges de Monsanto
- 9 THOMAS SANKARA «Un dirigeant gênant doit être éliminé», entretien avec Bruno Jaffré
- 11 CÔTE D'IVOIRE Entre mutineries et retrait de l'ONU
- 12 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE

TCHAD-FRANCE, UNE HISTOIRE MILITAIRE

A peine élu, Macron donne un ton militaire, -et françafricain ?- à sa prise de fonction. Signe qui ne trompe pas, l'idylle avec Idriss Déby devrait perdurer.

La nomination de Jean-Yves Le Drian aux Affaires étrangères, lequel, proche de Idriss Déby, n'avait pas hésité à interrompre ses vacances pour assister à la dispendieuse cérémonie d'investiture du président tchadien en août 2016, alors que l'élection était fortement contestée, tend à inscrire le mandat à venir dans la longue histoire des relations entre la France et le Tchad, sous le sceau du militaire. Alors que Macron affirme auprès de Barkhane (cf. article suivant) son attachement prioritaire à la lutte contre le terrorisme et à la stabilité, le président tchadien utilise ces mêmes arguments pour museler sa population, et masquer la gestion délétère du pays.

Anti-terrorisme et répression

Fin mai, la marche pacifique des maîtres communautaires, revendiquant des arriérés de salaire de trois ans a été interdite. Les professeurs d'université ont repris la grève depuis quelques semaines, après l'avoir interrompue en janvier, prenant le risque d'une année blanche pour les étudiants, qui eux-mêmes ont effectué plusieurs mois de grève cette année. Depuis plus de deux ans, les grèves de tous les secteurs s'enchaînent et se cumulent. Les contestations sociales et politiques tentent de s'élever dans un climat de répression féroce. Nadjo Kaïna et Bertrand Solloh, du mouvement Iyina ont été emprisonnés pendant quatre semaines, pour avoir lancé un appel à manifester début avril. Le journaliste Mahyedine Babouri croupit en prison depuis septembre 2016, coupable d'avoir critiqué le régime en place dans une vidéo, l'activiste Maoundoé Decladore a été arrêté.

La liste serait longue : intimidations, manifestations interdites, arrestations arbitraires, massacres... et au-delà, la violence d'État quotidienne : impunité, corruption... Le tout, dans l'indifférence de l'allié français, qui s'est contenté dans un point presse en avril dernier de « *réitérer son attachement au respect des libertés fondamentales* », sans aucune action. Le président tchadien n'hésite pas à brandir le contexte de risque sécuritaire pour porter atteinte à la moindre velléité de contestation. La population se meurt à petit feu, hors de tout regard.

Soutien financier et militaire

L'aggravation de la crise socio-économique que traverse le pays prend source dans la gestion délétère des finances publiques depuis plusieurs années. Après avoir réorienté le fonds des revenus du pétrole destiné aux générations futures, dans le cadre du partenariat d'exploitation du pétrole passé avec la banque mondiale, le consacrant alors au renforcement de l'armée, le Tchad a gagé son pétrole auprès de Glencore. Avec la baisse du cours de l'or noir, le remboursement de la dette est une impasse, d'autant plus que les dépenses militaires ont augmenté, du fait de la mobilisation de l'armée tchadienne sur des terrains d'opération.

Alors que les bénéficiaires de l'exploitation du pétrole profitaient peu à la population tchadienne, aujourd'hui les caisses sont vides et le gouvernement demande aux Tchadiens de faire des efforts. Les enjeux sécuritaires dédouanent Déby et éclipsent une gestion catastrophique des biens publics. Ainsi, Déby n'a pas hésité pas à convoquer les partenaires étrangers pour leur demander de revoir leur copie en matière de coopération, insistant sur son engagement militaire pour justifier la nécessité de leur aide, et comptant clairement sur la coopération pour le développement du pays. La France a non seulement contribué au financement de la force tchadienne contre Boko Haram mais s'est aussi engagée à soutenir le pays, notamment en plaidant en sa faveur auprès du FMI et de l'UE, comme s'y sont engagés Bernard Cazeneuve et Jean-Yves Le Drian en décembre dernier. A ceci s'ajoute l'appui militaire de la France via la coopération militaire et l'opération Barkhane qui contribue au renseignement, à la formation, à l'appui logistique et matériel de l'armée tchadienne.

La lutte contre le terrorisme éclipsé toute autre considération. Cependant la France pourrait se demander dans quelle spirale l'aide militaire et humanitaire s'inscrit, quand il suffit de pointer du doigt l'insécurité et le risque terroriste pour détourner l'attention de la violence d'État, de la corruption, du système clanique, de la défaillance de l'État...

Dépendance mutuelle

Pendant ce temps, le bal des visites officielles, dont le sujet central demeure la lutte contre le terrorisme, n'a pas cessé ces trois dernières années, les représentants français vont même à Amdjarass, la ville du président, pour laquelle il n'a pas hésité à investir plus que nulle part ailleurs dans le pays.

Mais que recouvre la lutte contre le terrorisme au Tchad ? Le pays fait face à Boko Haram, dont le champ d'action, fortement localisé dans la région du lac Tchad, s'est étendu sur le territoire tchadien, après l'engagement militaire tchadien. Au delà, le risque terroriste semble surtout associé au risque de déstabilisation du gouvernement Déby. Les frontières tchadiennes recouvrent des zones de tension qui pourraient inquiéter le pouvoir d'Idriss Déby. La France semble prendre au sérieux ce risque. Pour exemple, le gel des avoirs de l'opposant Mahamat Mahadi Ali, dont le groupe armé installé en Libye n'est pas considéré comme une organisation terroriste, aurait surtout pour objectif de préserver la stabilité du Tchad, et des intérêts de l'opération Barkhane (*Libération* 12/04). Le terrorisme est à géométrie variable.

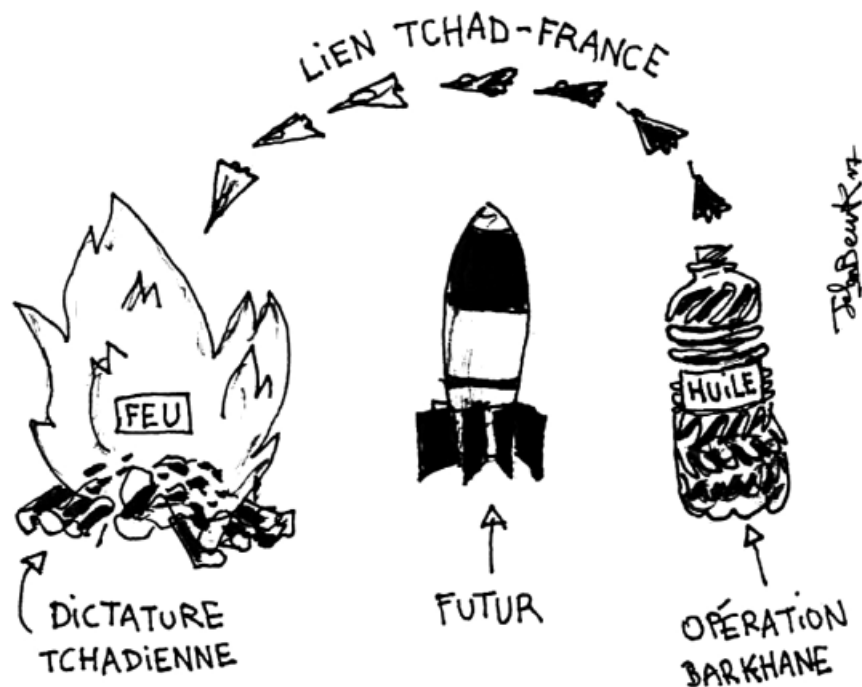
Si l'engagement dans la lutte contre le terrorisme apporte une reconnaissance de la communauté internationale au Tchad, qui y a gagné en représentation, notamment au niveau de l'Union Africaine, il offre aussi une rente pour la France : intérêts géopolitiques, reconnaissance internationale, intérêts militaires. Depuis des décennies, le Tchad joue un rôle particulier dans le dispositif militaire français en Afrique et au sein de l'armée française. Ainsi Déby est devenu un maillon indispensable de la lutte contre le terrorisme et la France un appui incontournable du pouvoir en place...mais à quel prix humain ?

Pour certains observateurs, le climat actuel au Tchad n'est pas sans évoquer les heures sombres du régime Habré, dont la condamnation à la prison à perpétuité vient d'être confirmée en appel. Alors qu'un rapport de Human Rights Watch¹ analyse et dénonce le soutien français lors de cette période, et que les arguments du soutien sont sensiblement les mêmes aujourd'hui, adaptés au contexte international actuel (la

stabilité et le risque libyen, remplacé à l'heure actuelle par le risque terroriste), il est plus que temps que la diplomatie et l'armée s'interrogent sur les liens avec ce régime. Loin de contribuer à une stabilité, le soutien à un gouvernement illégitime et à sa violence d'État est un facteur d'instabilité et de violences à venir.

Éléa Gary

1. « *Allié de la France, condamné par l'Afrique : Les relations entre la France et le régime tchadien de Hissène Habré (1982-1990)* », cf. *Billets* n°259, juillet 2016



BARKHANE : CHRONIQUE D'UN NAUFRAGE ANNONCÉ

Les déclarations martiales du nouveau président ne suffisent pas à masquer l'échec annoncé de la « guerre contre le terrorisme » de la France en Afrique.

Macron candidat l'avait annoncé : « *Dans la politique étrangère que je conduirai, je veillerai à défendre partout les intérêts stratégiques de la France, et en priorité la sécurité des Français. A cet égard, en Afrique, je mènerai une action déterminée (...) contre le terrorisme et les trafics qui menacent la stabilité de plusieurs pays.* » (*JeuneAfrique.com*, 14/04) Plaçant délibérément les premiers pas de son quinquennat sous le signe du militarisme, Macron président en a remis une couche à l'occasion de son voyage aux forces françaises au Mali : « *l'opération Barkhane ne s'arrêtera que le jour où il n'y aura plus de terroristes islamistes dans la région* », a-t-il assuré (*AFP*, 19/05). « *Avec une telle annonce, on signe un bail de cent ans pour Barkhane !* », ironise l'ancien diplomate Laurent Bigot (*Journal du Mali*, 25/05)

Tableau de chasse

Depuis le lancement de l'opération en août 2014, les militaires français multiplient les opérations de « grande ampleur » à l'encontre des « groupes armés terroristes » (GAT) qui sévissent dans la zone sahélo-saharienne. Ces dernières semaines, plusieurs dizaines de leurs combattants ont été « neutralisés » au Mali, à grand renfort d'avions de chasse. Mais en dépit des « scores » affichés par l'armée française, la situation sécuritaire

du Mali reste catastrophique et ne cesse d'empirer. Certes, depuis l'opération Serval, les groupes djihadistes n'administrent plus le nord du pays, mais ils se sont recomposés et restent omniprésents. Leur pouvoir de nuisance s'est même étendu au centre du pays et aux frontières du Burkina et du Niger, contraignant les militaires français à réorienter leur action dans ces zones. En mars dernier, les chefs militaires d'Aqmi, des Brigades du Macina et d'Al-Mourabitoune annonçaient par vidéo leur fusion sous la houlette de Iyad Ag Ghali, chef d'Ansar Eddine, dans un nouveau mouvement baptisé « Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans ». La Minusma que la force française est censée seconder (en réalité c'est l'inverse), pourtant forte de presque 14 000 hommes, consacre l'essentiel de ses moyens à se protéger elle-même plutôt que les populations civiles. Entre les mines, les attaques kamikazes, les embuscades et les tirs de mortiers sur ses campements militaires, elle reste la mission la plus dangereuse des Nations unies avec 118 casques bleus tués depuis 2013, sans compter les victimes au sein des forces maliennes et françaises.

Des critiques de plus en plus nombreuses

Fait nouveau, depuis quelque temps, la presse française s'est montrée un peu plus critique à l'égard des résultats de la « guerre

contre le terrorisme » menée par la France, sans doute lassée du « story telling » de l'ancien ministre de la Défense, et nouveau locataire du Quai d'Orsay, pour lequel la situation n'en finit pas de s'améliorer. A l'occasion de la visite de Macron à Gao, la parole a également été donnée aux ONG ou aux chercheurs qui ont utilement rappelé quelques éléments de compréhension de la situation. « *La stratégie purement militaire demeure limitée, et il va falloir que la diplomatie française en tire les conséquences* », espère la FIDH (*AFP*, 18/05). « *Paris, comme les puissances régionales prêtent beaucoup trop d'attention à l'aspect militaire de la lutte contre les djihadistes, pas assez au terreau qui l'alimente* », rappelle également Human Rights Watch (*L'express.fr*, 19/05). « *Dans bon nombre de villages, il semble que les djihadistes aient pris la place des acteurs étatiques chargés de lutter contre le banditisme et contre la délinquance ordinaire, de résoudre les querelles conjugales ou familiales et de favoriser la réconciliation communautaire* », explique Corinne Dufka, directrice de la division Afrique de l'Ouest de HRW (*Irin*, 29/05). Si les djihadistes font régner la terreur, notamment à l'encontre de ceux qui collaborent avec les forces étrangères ou ne respectent pas la Charia, ils jouissent néanmoins d'une réelle implantation et, toujours selon C. Dufka, « *trouvent*

porte ouverte à leur propagande en s'appuyant sur les maux qui gangrènent le Mali depuis des décennies : la mal-gouvernance, la faiblesse de l'État face au banditisme, l'impunité » (*L'express.fr*, 19/05).

Vieilles lunes héritées des conflits coloniaux

Certes, les autorités politiques françaises se disent consciente du problème. « Les terroristes prospèrent sur la misère, sur la désagrégation des sociétés », a justement rappelé Macron, comme d'autres avant lui, mais la traduction politique de cette évidence reste nulle, et la seule réponse demeure militaire et sécuritaire.

Les militaires, quant à eux, font ce qu'ils croient savoir faire, recyclant les vieilles théories héritées des conflits coloniaux : « Il ne s'agit pas seulement de "taper" les GAT mais de mener une lutte anti-insurrectionnelle, de gagner les coeurs », explique au *Figaro* « un officier de la "coloniale" » (09/03). Mais ils ont beau multiplier les « actions psychologiques » et les actions « civilo-militaires » auprès des populations, les « actions d'influence » auprès des élites locales, pour séparer le bon grain de l'ivraie et couper les djihadistes de la population, ils se refusent à admettre qu'ils sont perçus comme une force d'occupation. « Scènes étonnantes de militaires français qui contrôlent, interrogent. Certes Barkhane ne fait pas de prisonniers. Les personnes interpellées sont remises aux autorités maliennes. Mais que pensent vraiment ces Touaregs, ces Arabes de cette présence, 57 ans après l'indépendance ? », s'interroge un journaliste de *Ouest-France* en reportage au nord du Mali (19/05). « Les djihadistes n'ont eu aucune difficulté à présenter la MINUSMA et l'intervention européenne comme des forces néo-coloniales, venues au secours d'un régime corrompu, alors qu'ils pillent les matières premières du pays », rapporte une journaliste indépendante dans un reportage réalisé pour l'agence de presse de l'ONU, *IRIN* (29/05) « Où est la souveraineté du Mali quand c'est un président d'un pays étranger qui dicte au nôtre le chemin à suivre ? », s'interroge un journal malien (*Inf@sept*, cité par *RFI*, 22/05).

Bien sûr, Macron comme ses prédécesseurs s'en défend et assure promouvoir un « nouveau partenariat » d'égal à égal. Mais quand il est interrogé sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, avant même d'avoir été élu, il lâche : « Je réunirai le plus rapidement possible le G5 Sabel, une instance au cœur de la problématique qui concerne tous les pays directement affectés. » (*JeuneAfrique.com*, 05/05) Faut-il rappeler que

le G5 est censé être une structure de coordination sous contrôle des africains au sein de laquelle la France n'a qu'un statut d'observateur ? Faut-il rappeler également que la collusion avec des régimes autoritaires ou corrompus vomis par les populations fait également le jeu des djihadistes ? Là encore, peu de changement à attendre : « Je suis très attaché à la stabilité des Etats, même quand nous sommes face à des dirigeants qui ne défendent pas nos valeurs ou peuvent être critiqués », affirmait-il encore dans la même interview.

« Bavures » ordinaires

Enfin la fameuse bataille « des coeurs et des esprits » a d'autant moins de chances d'être gagnée que les comportements des militaires français et des leurs supplétifs africains sont loin d'être irréprochables. Certes, « il semble que la présence de l'armée française a joué un rôle de modération auprès de l'armée malienne (...) Les exactions dont elle était coutumière ont diminué », estime HRW (*L'express.fr*, 19/05). Encore que ce constat semble devoir être nuancé par un rapport de la FIDH qui estiment au contraire que « l'armée malienne se livre à de nombreuses exactions sous couvert de lutte antiterroriste, notamment dans la région du centre du Mali » (*Rfi.fr*, 11/05). « Il y a eu beaucoup d'arrestations, beaucoup de disparitions. (...) L'armée, dans la lutte contre le terrorisme, ne fait souvent pas de discernement. Ils viennent dans un village, ils prennent tout le monde. C'est après qu'on saura qu'effectivement il y avait des gens qui n'avaient rien à voir avec le terrorisme et le jibadisme », explique Moctar Mariko de l'association malienne de défense des droits de l'homme.

Si la guerre menée par les forces françaises semble un peu moins « sale » que celle menée par les Etats-Unis en Irak ou en Afghanistan, les procédés contestables existent néanmoins, à commencer par les exécutions extra-judiciaires, mais également les « bavures ». On a déjà rapporté (*Billets*, n°265 février 2017), concernant la dernière en date, comment le ministère de la Défense avait tenté, comme il en a l'habitude en pareille circonstance, d'étouffer l'affaire d'un enfant de 10 ans tué par erreur par des militaires français. Pris à partie par les médias lors de son dernier sommet « Afrique-France », Hollande avait été contraint d'annoncer que les résultats de l'enquête militaire censée avoir été ordonnée seraient connus au plus tard fin février. On attend toujours. « Sollicités par *Mediapart*, le ministère de la défense et l'état-major des armées restent muets. En coulisses, dans les

bureaux de la Minusma (la mission des Nations unies au Mali) à Bamako, ou au siège de l'ONU à New York, ils ont pourtant donné de la voix », rapporte *Mediapart* (« Dans le Sahel, un mirage nommé Barkhane », 19/05) dans un article qui mérite d'être cité longuement : « Persuadés que les fuites venaient de la Minusma, les diplomates et militaires français ont mis la pression pour que l'on retrouve les "bavards". Une enquête interne a été ouverte. "Ce n'est pas la première fois qu'on est soumis à de telles pressions, affirme un fonctionnaire onusien en poste à Bamako ayant requis l'anonymat. Depuis le début, la France refuse que la Minusma, et notamment la DDHP [la division des droits de l'homme et de la protection – ndlr], jette un œil sur ce qu'elle fait au Mali. C'est pourtant notre rôle." Dans le secret des réunions à huis clos, les enquêteurs de la division des droits de l'homme de la Minusma interpellent régulièrement les représentants de la force française sur des cas d'arrestations arbitraires et de djihadistes présumés faits prisonniers par Barkhane et torturés par la suite dans les geôles maliennes. Le dernier rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU consacré au Mali, publié en février, soulevait ces questions : "L'expert indépendant note que des allégations de détentions arbitraires et d'autres violations des droits de l'homme commises par la force Barkhane continuent d'être rapportées. [...] L'une des préoccupations majeures de l'expert indépendant est le nombre croissant d'individus détenus au secret par les services de sécurité de l'État malien et les forces internationales". »

Là encore, la réponse de Macron est sans appel : « Je protégerai l'institution militaire. Je la guiderai dans nos interventions. Ma confiance en vous est totale. » (*LeMonde.fr*, 19/05) Une confiance aveugle, sans doute...

Notons enfin que la liste des « dommages collatéraux » ne risque pas d'être close de sitôt, la France envisageant de plus en plus sérieusement (si ça n'est pas déjà discrètement acté) de se doter de drones armés (la France ne dispose pour l'instant que de drones d'observation), outils dont les Américains ont démontré qu'ils offraient une large palette en matière de crimes de guerre. Dernière étape en date de ce processus, la commission de Défense du Sénat vient juste de rendre un rapport plaidant en faveur de l'équipement de nos forces en drones armés. Un « enjeu de souveraineté » paraît-il...

Raphaël Granvaud

LES RÉSEAUX MACRON VERS L'AFRIQUE

Si Emmanuel Macron n'a pas une grande expérience avec l'Afrique, celui-ci s'entoure de personnalités qui permettent de voir quelle sera la politique que le nouveau président compte mener vis-à-vis de ce continent « *qu'il considère comme stratégique.* »¹

A lors qu'Emmanuel Macron avait promis un renouvellement, ce n'est pas au niveau des principaux responsables des dernières interventions militaires en Afrique qu'il faudra le chercher... C'est ainsi que l'omniprésent Ministre de l'Afrique de François Hollande, Jean-Yves Le Drian est juste passé de l'hôtel de Brienne au Quai d'Orsay. Et son éviction du ministère de la Défense ne s'explique pas par un désaccord sur sa politique impérialiste en Afrique avec Macron, mais par le fait que ce dernier souhaite « *endosser le costume de seul et unique chef des armées* » (*Europe 1*, 19/05).

Le second haut responsable maintenu n'est autre que le chef d'état-major particulier (CEMP) du président, l'amiral Bernard Rogel, plus haut gradé dans la hiérarchie militaire. Ex-chef d'état-major de la Marine de 2011 à 2016, il était depuis juillet 2016 le CEMP de François Hollande. L'amiral Rogel a servi auprès du chef d'état-major des Armées de 2006 à 2011, notamment comme chef des opérations. Il a ainsi conduit l'intervention française en Côte d'Ivoire en 2011 et l'opération Harmattan en Libye, pour les raisons et avec les résultats que l'on connaît aujourd'hui...

Défense franco-européenne

La nouvelle ministre des Armées (et non de la Défense), Sylvie Goulard a passé sa carrière à travailler sur des questions européennes, et plutôt, comme eurodéputée, sur les aspects économiques... Mais si elle a aujourd'hui la responsabilité de s'occuper de la gestion des armées, cette européaniste convaincue va notamment avoir pour mission, en lien avec Marielle de Sarnez (la nouvelle ministre des affaires européennes) et Le Drian de s'occuper du dossier le plus emblématique de la relance européenne voulue par Macron : l'Europe de la Défense. En effet, le nouveau Président souhaite relancer le soutien aux opérations françaises extérieures es pays européens, et notamment l'Allemagne (*RFI* 17/05).

Cette idée d'européanisation des interventions impérialistes françaises est clairement partagée par le nouveau Monsieur Afrique de l'Elysée, Franck Paris, camarade de promotion à l'ENA d'Emmanuel Macron. Celui-ci, après avoir été rédacteur Afrique

centrale et orientale à la direction Afrique du Quai d'Orsay, a rejoint Le Drian entre 2012 et 2015. Il aurait à ce moment « *beaucoup aidé le ministre de la Défense à plaider les dossiers africains au sein des institutions européennes à l'heure de nos engagements au Sabel et en Centrafrique.* » (*L'Opinion* 17/05)

On ne quitte jamais la DGSE

Franck Paris n'est pas passé uniquement aux ministères des affaires étrangères et de la Défense... Si l'on en croit le journal *L'Opinion*, il aurait rejoint la DGSE après avoir quitté ce dernier ministère en 2015, ce qui ne figure pas sur son curriculum vitae officiel. Mais l'Elysée n'est pas le seul lieu de pouvoir où des ex de « la Centrale » sont allés poser leur valise. C'est ainsi que, comme le relève *Le Canard*, la nouvelle ministre des armées s'est « *toujours appliquée [...] à entretenir les meilleures relations avec les barbouzes qui hantent les chancelleries* »². Le choix de son directeur de cabinet confirme d'ailleurs cette attirance pour cette agence : Martin Briens, après avoir été directeur adjoint du cabinet de Laurent Fabius, a rejoint le siège parisien de la DGSE où il a occupé le poste de directeur de la stratégie. Comme le rappelle le journal satirique, si les liens entre diplomates et barbouzes sont très anciens, c'est le premier ancien dirigeant de la DGSE qui se retrouve directeur de cabinet d'un ministre...

Quand à Le Drian, s'il n'a pu emmener avec lui son ancien bras droit Cédric Lewandowski, il embarque par contre Jean Claude Mallet. Cet ancien numéro 1 dans la hiérarchie du ministère de la Défense est ainsi aujourd'hui « *conseiller spécial* » de Le Drian et continuera de s'occuper des relations entre son patron et la DGSE dont il est très proche...

Les pro-business autour de Macron

Comme il l'avait annoncé, Macron ne se gêne pas pour recruter des « *compétences* » venues du privé... Comme l'a révélé *La Lettre du continent* (17/05), le nouveau Président est aussi très à l'écoute d'Hubert Védrine (ex-secrétaire général de l'Elysée en

Un Premier Ministre nucléaire-compatible

Si Areva n'était pas à ce point empêtré dans les scandales et les mécanos visant à sauver le groupe de la faillite, il pourrait se réjouir de la nomination du nouveau premier ministre. Edouard Philippe a en effet été directeur des affaires publiques du géant du nucléaire entre 2007 et 2010. Une enquête de *Charlie Hebdo* parue le 29 avril 2009 rapportait ainsi qu'au « *au sein de la direction du groupe, un lobbyiste, Edouard Philippe, "chargé des relations avec les élus", sui[vait] les parlementaires chargés du Niger* », au moment où certains commençaient à s'interroger sur les actions troubles du groupe dans le pays, sur fond de relations compliquées avec le régime Tandja et de rébellion Touarègue liée à l'absence de redistribution de la manne uranifère.

1994). La politique africaine de Macron compte s'inspirer pour beaucoup du rapport « *Un partenariat pour l'Afrique* » qu'H. Védrine a publié en 2013, en collaboration avec le financier franco-béninois Lionel Zinsou (que Macron avait côtoyé à la banque Rothschild). Ce rapport avait déjà servi de référence pour Macron quand il était ministre de l'économie dans ses relations avec ses homologues africains. À ces anciennes connaissances se greffent déjà de nouveaux acteurs, comme par exemple l'avocat Jean-Pierre Mignard (un proche de F. Hollande). Celui-ci a ouvert à Emmanuel Macron ses réseaux algériens (*LDC* n°753), et il ne manquera sûrement pas de servir de relai avec différents Etats africains qu'il a conseillés par le passé (comme Djibouti, le Cameroun, le Tchad, etc.) ou encore des dirigeants ivoiriens³.

Thomas Bart

1. D'après son conseiller Aurélien Lechevalier, actuel numéro deux de la cellule diplomatique de l'Elysée. *Le Monde* 19.05.2017.

2. *Le Canard Enchaîné* "Le triomphe des barbouzes" 27/05/2017.

3. Cf. *Jeune Afrique* 26/12/2014 ou le site de son cabinet d'avocats www.lysias-avocats.com

BURKINA FASO

LES MENSONGES DE MONSANTO

Une nouvelle étude paysanne burkinabè est venue prouver que le coton OGM de Monsanto a appauvri les paysans et fragilisé encore davantage l'économie rurale.

Le coton est un élément fondamental dans l'économie du Burkina Faso (la filière concerne directement 30 % de ses 18 millions d'habitants), qui est aussi une des principales sources de revenu de la population. Ce pays d'Afrique de l'Ouest était réputé mondialement pour la qualité de sa fibre de coton, une production qui représente actuellement 70 % de ses exportations et 4 % de son PIB.

Welcome Monsanto

À la fin des années 1990, la filière fait face à des difficultés par l'apparition de parasites qui résistent aux insecticides. Ainsi la firme Monsanto propose son Coton dit « Bt », qui produit lui-même la toxine et donc permettrait de se passer d'insecticide, de diminuer les coûts de production et ainsi d'augmenter le rendement. La multinationale convainc le gouvernement du Burkina Faso ainsi que la Sofitex, principale société cotonnière du pays et l'Inera, Institut de l'environnement et de recherche agricole burkinabè.

Violant le protocole de Cathagène, signé 3 ans plus tôt, les expérimentations commencent dès 2003 sans aucune étude d'impact au préalable, sans débat public et sans agence de contrôle. L'exigence d'une réglementation et d'un contrôle sur les risques biotechnologiques n'est pas respectée. L'agence nationale de biosécurité ne sera créée qu'en 2005, et l'apparition d'une législation sur les biotechnologie en 2006. Le coton Bt passe à la phase de production et commercialisation en 2008.

Etude indépendante

En parallèle, la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) se crée en 2004, issue d'une multitude d'associations citoyennes et paysannes d'Afrique de l'ouest. Elle représente la société civile dans les enjeux de souveraineté alimentaire et pour faire face à la privatisation des ressources génétiques. Elle a enquêté auprès de 203 producteurs de coton et analysé les comptes des campagnes 2015 et 2016, pour connaître les réelles conséquences de la semence transgénique et dresser un bilan bien différent de celui de la firme¹. Méthodiquement, l'étude reprend point par point les promesses de Monsanto :



ROUND UP FINAL

1- Les coûts de production ne diminuent pas avec le coton Bt : même si les dépenses d'insecticide ont diminué, le coût de la semence Monsanto est 18 fois plus élevé que la conventionnelle. À l'hectare, l'OGM coûte 7 % plus cher à produire, mais rapporté au kilo de coton mis en vente, le surcoût est de 32 %. Le poids de la graine OGM est également plus faible que celui de la conventionnelle, or la récolte (qui mêle fibres de coton et graines) est payée au poids aux producteurs : pour une même quantité de fibres, les paysans sont donc moins rémunérés.

2- Les rendements n'augmentent pas avec le coton Bt : le chiffre de 30 % de rendement supérieur était annoncé par les promoteurs du Bt, mais cette fable est elle aussi démentie par les producteurs ayant participé à l'enquête. En moyenne, lors des récoltes 2015 et 2016, le rendement OGM était de 7 % inférieur au conventionnel. La semence OGM perd de son efficacité d'année en année, une forme de « dégénérescence variétale » qui impose aux paysans et à la filière de se réapprovisionner chaque année en semences modifiées plutôt que de réutiliser les graines issues de la production.

3- Contrairement aux dires de Monsanto, les revenus ne s'accroissent pas avec le coton Bt. La multinationale prédisait une augmentation de 64 % des profits des producteurs. Or, avec un surcoût de production de 7 % et un rendement par hectare inférieur de 7 %, alors que le prix de vente reste identique pour les deux types de coton, les revenus diminuent de 14 % en moyenne.

4- Le coton Bt ne contribue donc pas à l'amélioration des conditions de vie des paysans burkinabè. Officiellement, c'était pourtant le souhait de Monsanto, une firme dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur au PIB du Burkina Faso (14 milliards contre 10,7 milliards de dollars en 2015), et dont les profits continuent d'augmenter (2 milliards de dollars en 2015).

L'étude soulève d'autres points comme l'apparition d'une résistance de la chenille ciblée par l'insecticide, ce qui force les paysans à recourir aux traitements sur une culture pourtant censée pouvoir s'en passer. Elle fait également état d'une gestion des risques désordonnée, du manque de formation et d'informations des paysans et d'une réglementation incomplète, ce qui aggrave le bilan des autorités burkinabè et de la multinationale.

Les OGM balayés

Depuis la fin de l'année 2014, à la suite du soulèvement populaire qui a « balayé » le régime de Compaoré, les libertés se sont accrues et notamment celle de s'exprimer sur le coton Bt². Par la suite, des collectifs se sont rassemblés pour « marcher contre Monsanto », et organiser la première Rencontre Internationale de Résistance (RIR) aux OGM en 2016. Face à cela, les autorités ont planifié un retrait progressif du coton Bt des surfaces cultivées, pour qu'en 2018, il n'y ait plus un seul champ de coton OGM cultivé. De plus, les sociétés cotonnières du pays ont demandé un dédommagement de 50 milliards de francs CFA à Monsanto pour les pertes liées à la vente du coton de moins bonne qualité³.

Fin avril 2017, se tenait à Lorient, la seconde édition des RIR OGM, avec pour but de réunir les paysans et les citoyens des 5 continents derrière la lutte contre les OGM.

Bernard Besnier

1. « Le coton Bt et nous, la vérité de nos champs », étude réalisée par la COPAGEN, avec pour partenaires CCFD-Terre Solidaire et Inter Pares, mars 2017.

2. Sous la dictature de Blaise Compaoré, les voix résistantes peinaient à se faire entendre, voir « Compaoré livre les paysans ouest-africains à Monsanto... », *Billets d'Afrique* n°204, juillet-août 2011

3. « Les OGM filent un mauvais coton », *Billets d'Afrique* n°255, mars 2016

«UN DIRIGEANT GÊNANT DOIT ÊTRE ÉLIMINÉ»

Entretien avec Bruno Jaffre, à l'occasion de la sortie du livre "La liberté contre le destin; textes et discours de Thomas Sankara", Ed Syllepse, Paris, 2017.

Thomas Sankara fut président du Burkina Faso de 1983 à 1987. Arrivé au pouvoir par un coup d'état soutenu par la majorité de la population, il conduira pendant 4 ans une politique volontariste et révolutionnaire, visant à sortir son pays du sous-développement, promouvoir de nouvelles formes de démocratie directe, et apporter le bien-être aux populations du pays.

Alliant les actes à la parole, il a laissé une trace indélébile dans l'histoire du Burkina Faso et de l'Afrique.

Il fut assassiné le 15 octobre 1987 par un commando burkinabé soutenu par une large coalition internationale, et le pouvoir fut pris par Blaise Compaoré. En 2014, les burkinabés ont chassé Compaoré du pouvoir qu'il avait conservé jusqu'alors.

Tu es l'auteur de plusieurs ouvrages biographiques sur Thomas Sankara. D'où te viens cet intérêt pour cet homme ?

J'ai vécu deux ans en Côte d'Ivoire de 1980 à 1982, sous l'ère Houphouët Boigny. J'ai décidé d'écrire à mon retour mon premier article de presse car j'éprouvais le besoin de témoigner du néocolonialisme. On m'a ensuite demandé de rencontrer Thomas Sankara. C'était en juillet 1983.

La clairvoyance, sa vision politique, sa vivacité, ses analyses politiques pertinentes m'ont impressionné. J'ai réalisé que j'avais rencontré quelqu'un d'important. Il a pris le pouvoir 15 jours après. Tous les travaux qui ont suivi se sont enchaînés assez naturellement, comme un besoin de faire connaître en profondeur ce dirigeant et la révolution qu'il dirigeait.

Il existe déjà plusieurs recueils de discours de Sankara. Quel intérêt y-a-t-il à en publier un nouveau ?

Ce nouveau recueil se veut plus pédagogique. Outre trois textes d'analyse, tous les discours présentés sont précédés d'un commentaire spécifique. Il contient des photos mais aussi une chronologie extrêmement détaillée. Enfin il y a à peu près un tiers des discours qui composent le livre qui n'avaient jamais été publiés, dont certains très importants.

Qu'est-ce qui a guidé ton choix dans les discours retranscrits dans cet ouvrage ?

J'ai beaucoup insisté pour publier tous les discours, tout en voulant limiter le prix de vente. Syllepse a assez bien réagi, mais il m'a fallu arbitrer entre le prix et la taille du livre. Je n'ai pas pu tous les publier. J'ai privilégié les nouveaux discours et ceux incontournables.

On approche du 30ème anniversaire du coup d'État au cours duquel Sankara fut assassiné. Cet ouvrage est-il pensé comme une contribution aux commémorations à venir ?

Bien sûr. Internet et facebook en particulier, en diffusent une image déformée, où se multiplient les récupérations. Il est donc important de livrer un ouvrage avec ses discours originaux, avec des clés pour en saisir la portée.

30 ans après sa mort, reste-t-il beaucoup de choses à découvrir de la pensée et de l'œuvre de Thomas Sankara ?

Oui, en tout cas moi je découvre beaucoup. Il y a encore des discours, des textes à retrouver, en particulier de réformes, des témoignages à rassembler. Par exemple, nous avons récemment mis en ligne le texte de la réforme de l'éducation. J'ai ramené il y a 3 ou 4 ans, le rapport de René Dumont (le premier militant de l'écologie politique en France) commandé par Sankara, qui montre qu'il est un des inspirateurs des mesures prises par la Révolution sur la défense de l'environnement.

Sur la scène internationale, Sankara se démarquait fortement de la plupart des anciennes colonies françaises, de par ses positions anti-impérialistes. Quelles furent ses relations avec la France ?

Thomas Sankara était un francophile. Il a eu des enseignants qui lui ont fait aimer la culture française. Il a cru un moment que la gauche socialiste allait soutenir son projet politique. Il s'est heurté à la Françafrique, aux réseaux, au refus de la France de soutenir ses projets. C'était l'époque où la France a commencé à exiger un accord d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque Mondiale en préalable à tout accord bilaté-

ral. La déception est arrivée rapidement. Il a fait des déclarations très fortes contre la politique française, pour le rattachement des îles éparses à Madagascar, de Mayotte aux Comores, pour l'indépendance de la Nouvelle Calédonie, pour ne pas rembourser la dette. Le gouvernement français ne pouvait l'accepter. Et bien sûr son modèle de développement ne correspondait pas à ce que la France attend des pays de son pré carré, dont l'objectif consiste à défendre les intérêts français au niveau politique (c'est-à-dire voter avec la France à l'ONU) mais aussi économique (réserver les marchés aux entreprises françaises).

Sankara est aussi devenu un espèce de symbole des victimes de la Françafrique, car c'est aussi la victime la plus connue. Un dirigeant gênant doit être éliminé. Et il était devenu dangereux car son exemple contenait le réveil potentiel des peuples des pays de la région.

Son assassinat est manifestement le fruit d'un complot international. Pourquoi s'est-il fait autant d'ennemis à l'international ?

Outre ce que je viens de dire, il s'est rapproché de Cuba, a soutenu sans faille le Nicaragua sandiniste, l'ANC en Afrique du Sud, les Palestiniens alors unis au sein de l'OLP. Des témoignages accusent certes la France d'être mêlée à ce complot mais aussi la CIA. Il était devenu une voix forte porte-parole du tiers monde.

Et dans le pays, quelles étaient les rivalités qui ont poussés des membres de son armée à le renverser et l'assassiner ?

Un complot, même fomenté de l'extérieur, ne peut se réaliser sans des complicités internes. Blaise Compaoré contrôlait plus de militaires que Thomas Sankara et sa relation quasi passionnelle en faisait un candidat idéal pour prendre la direction du putsch. Car il était aussi relativement populaire au Burkina à l'époque. Il est tombé amoureux d'une ivoirienne, proche d'Houphouët Boigny qui n'arrivait pas à contrôler Sankara, malgré de nombreuses tentatives. Le complot pouvait se mettre en place.

Après 27 ans de règne, les Burkinabé ont chassé Blaise Compaoré en 2014 grâce à un soulèvement populaire. Thomas Sankara fut brandi comme icône lors de ce soulèvement. Qu'est-ce qui explique une telle notoriété après tant d'années ?

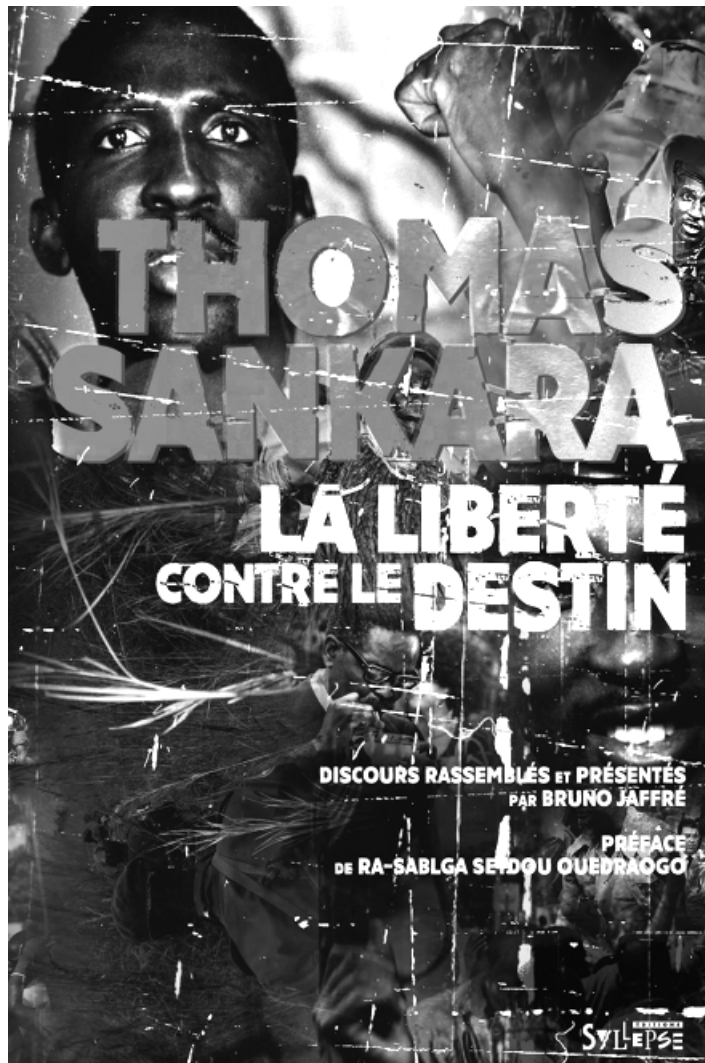
Thomas Sankara était un dirigeant intègre, il a dénoncé le néocolonialisme et l'impérialisme, tout en menant son pays dans la voie d'un développement indépendant et autocentré. De quoi susciter la fierté des citoyens du Burkina. En regard du spectacle que donnait le régime de Blaise Compaoré, complice de la Françafrique, corrompu, fauteur de guerres, complice de massacres notamment au Libéria, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, « il n'y a pas photo » comme on dit. Les conditions politiques étaient réunies pour le chasser. L'insurrection n'a duré que 2 jours.

Depuis la chute de B. Compaoré, beaucoup de choses ont changé. Où en est le Burkina Faso aujourd'hui ?

Le Burkina est rentré dans le rang si l'on peut dire. Ses principaux dirigeants n'ont lâché Blaise Compaoré que très tardivement, la plupart moins d'un an avant l'insurrection. Les élections ont été gagnées par le MPP (Mouvement du peuple pour le progrès) de la même façon que gagnait le parti de Blaise Compaoré. Et pour cause, beaucoup de dirigeants viennent de ce parti. Il y a bien sûr des réformes vers plus de démocratie, mais pour l'essentiel, le pays ne peut sérieusement sortir du sous-développement car il n'arrive pas à mobiliser la population. Le gouvernement est revenu de France en 2016 avec des promesses de financement de près de 18 milliards de francs cfa (environ 27 millions d'euros), difficiles à rassembler réellement il est vrai. Et malheureusement si les grèves sont nombreuses, il ne semble plus y avoir de perspective politique alternative si ce n'est le libéralisme franc-africain de Zéphirien Diabré, digne ancien directeur Afrique d'AREVA. Par ailleurs, compte tenu de la place qu'occupaient les principaux leaders du MPP dans le régime de Blaise Compaoré, la population ne croit pas que la justice s'exercera jusqu'au bout.

A ce propos, Blaise Compaoré et plusieurs membres de son entourage sont aujourd'hui poursuivis par la justice burkinabé. Peux-tu nous préciser où en sont les procédures ?

La justice avance doucement. Le procès sur les victimes de l'insurrection a été reporté. Des enquêtes sont en cours. Mais le scepticisme domine, du fait comme je l'ai dit de la proximité des dirigeants actuels avec le pouvoir précédent.



A propos de l'assassinat de Thomas Sankara le 15 octobre 1987, la justice avance-t-elle également ?

Sur l'assassinat, l'enquête est bouclée sur le déroulement de l'assassinat le 15 octobre. Elle avance difficilement en ce qui concerne le complot international. Les promesses de réponse positive de la France aux demandes du juge burkinabè (levée du secret défense et nomination d'un juge français pour poursuivre l'enquête en France, n'ont pas été tenues, malgré quelques déclarations qui se sont révélées de la poudre aux yeux à l'approche de la dissolution du gouvernement Hollande (voir <https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/120517/affaire-sankara-le-gouvernement-hollande-na-pas-tenu-ses-promesses>).

Le secret défense fait blocage en France sur ce dossier, et sur bien d'autres. Peux-tu nous présenter la démarche que tu as initiée autour de ce problème ?

Nous avons pris des initiatives collectives en effet avec d'autres personnes ou associations engagées, dans la recherche de la vérité et pour la levée du secret défense dans différentes affaires.

J'ai découvert pour ma part, la puissance de cet instrument, entre autre au service de la Françafrique, pour cacher la vérité sous prétexte de protéger certains dirigeants politiques ou des membres des services secrets. Il y a un véritable système mis en place pour empêcher des victimes et leurs soutiens d'avoir accès aux documents. On retrouve des constantes. Longs blocages des archives, puis levée partielle du secret défense : on se rend compte qu'il n'y a souvent rien d'intéressant en ce qui concerne le dossier qui permettrait d'avancer. La stratégie c'est de décourager. On fait traîner, on fait des promesses, on ouvre très partiellement les documents. Les victimes et leurs soutiens gaspillent de l'énergie inutilement, naviguent de promesses en espoir puis déception, dépensent inutilement en frais justice. C'est indigne d'un pays démocratique. C'est le cas pour l'assassinat du juge Borel, l'assassinat des journalistes de RFI, Claude Verlon et Gislaïne Dupont, l'assassinat de Ben Barka, le génocide des Tutsi rwandais, le massacre de Sétif

Algérie en 1945, celui des tirailleurs sénégalais à Thiaroye en 1944, et sans doute d'autres.

Il s'agit de continuer à nier les méfaits de la France, pour construire un roman national, loin de la réalité, pour protéger des serveurs de l'Etat, mais aussi l'image de la France. La France a certes une histoire prestigieuse, mais elle a aussi des périodes noires dont les méfaits sont nombreux, comme par exemple le commerce et l'utilisation d'esclaves ou la colonisation.

On souhaite cultiver l'image d'un pays dont les citoyens peuvent être fiers et qui puissent continuer à se sentir supérieur à d'autres peuples.

Propos recueillis par Noël Surgé

CÔTE D'IVOIRE ENTRE MUTINERIES ET RETRAIT DE L'ONU

Treize ans après son déclenchement, l'opération des Nations unies achèvera son retrait de Côte d'Ivoire le 30 juin, tandis que le pays connaît un pic d'instabilité.

Depuis 2003, les casques bleus de l'ONU ont servi de paravent à l'action militaire de la France qui est toujours restée à l'initiative des décisions présentées comme celles de la « communauté internationale » et les militaires français n'ont jamais été placés sous commandement onusien.

Dans son rapport final sur l'Onuci (S/2017/89 du 31/01), le Secrétaire général de l'ONU conclut par des éloges au « *Gouvernement et [au] peuple ivoiriens [...] pour leur remarquable résilience et pour l'usage excellent qu'ils ont fait de l'appui que leur offraient les partenaires internationaux afin de rétablir la paix et la stabilité dans leur pays* ». Les populations massacrées en mars 2011 à Duékoué (environ neuf cents morts) sans que les deux cents casques bleus voisins, pourtant avertis, ne réagissent, ne sont plus là pour répondre au compliment pas plus que les réfugiés du camp de Nahibly - mis à sac en juillet 2012.

Ce retrait de l'ONU intervient alors que la Côte d'Ivoire est en proie depuis le début de l'année aux protestations armées des anciens rebelles - qui avaient installé Alassane Ouattara au pouvoir en 2011, dans le sillage de l'armée française, moyennant des promesses de primes importantes. Les mutineries du mois de janvier (cf. *Billets* n°265) avaient débouché sur un accord en faveur des 8 400 ex-rebelles intégrés dans l'armée, divulgué par les mutins, et qui s'était concrétisé rapidement avec un premier versement de 5 millions de FCFA, le reste devant suivre dans les mois suivants.

Mutins 1 - Ouattara 0

Jusqu'à ce que le 11 mai, lors d'une cérémonie au palais présidentiel, un mutin sorti de nulle part, le sergent Fofana, fasse amende honorable devant le président Ouattara et renonce, au nom des mutins, au reste de l'ardoise. Fatigué, usant d'un style compassé, se posant selon ses propres termes en « *père de la Nation* », Alassane Ouattara confie alors aux Ivoiriens combien les mutineries du mois de janvier l'ont meurtri. La réaction à cette mise en scène saugrenue n'a pas tardé. Dès le lendemain 12 mai, les ex-rebelles intégrés déclen-

chaient de nouveau quatre jours de mutineries pour réclamer le reliquat de leurs « primes ». *La Lettre du Continent* (17/05) affirme que Ouattara « *a menacé de démissionner de sa fonction, le 15 mai, face à l'incurie de son entourage et de la hiérarchie militaire* ». Le bilan de cette nouvelle mutinerie serait de 4 morts et une dizaine de blessés parmi les civils qui s'y sont opposés (Amnesty, 24/5). Un nouvel accord a été annoncé le 16, mais signe de la fragilité du pouvoir actuel, le gouvernement refuse d'en indiquer le contenu, comme s'il s'agissait d'une remise de rançon inavouable. Selon *Mediapart* (8/6), c'est le Maroc qui aurait avancé l'argent nécessaire.

Le général français Bruno Clément-Bollé, à qui Ouattara avait initialement confié la réforme de l'armée ivoirienne, et qui se verrait bien rempiler, a cru bon d'ajouter une bonne poignée de sel à l'ébullition à peine calmée en déclarant sur *TV5Monde* (17/5) : « *Pour moi la gestion de cette crise a été assez mal menée. Quand on mène des négociations comme ça, on se fixe une stratégie et on s'y tient. [...] En fait, en clair il semble que le pouvoir a cédé. [...] Il ne faut pas oublier que ces 8400 [ex-rebelles] n'ont pas eu de formation initiale, pendant 10 ans ils ont été rebelles. [...] Donc ce sont des soldats un peu particuliers qui n'ont pas appris les règles de comportement, la rigueur et la discipline qui est propre à tout soldat [...] Malheureusement les chefs de l'armée ivoirienne ne sont pas forcément les meilleurs. Au moment de la reconstruction de l'armée ivoirienne, tous ceux qui étaient de sensibilité du sud, enfin du président Gbagbo, ont été mis un peu à l'écart. Ce sont malheureusement les seuls qui ont été formés [...]. Une armée qui est fragile et qui est mal commandée, elle est dangereuse.* »

N'oublions pas que ces ex-rebelles, indisciplinés, et leurs chefs, inaptes au commandement, sont ceux que la France de Chirac et Sarkozy ont soutenu de toutes les façons possibles face à l'armée loyaliste sous l'ancien président Gbagbo. Le général poursuit : « *La solution est de reprendre la réforme du secteur de la sécurité qui a été à mon sens mal exécutée. Les choix ont été bons [le général s'auto-congratule] mais*

l'exécution de cette réforme du secteur de la sécurité, qui a été confié à une entreprise privée américaine qui elle-même a sous-traité à une vague officine de consultation tenue par un ancien colonel français dont on se demande s'il avait le niveau. On parle là quand même de la reconstruction d'une armée. » Le général n'a pas pu s'empêcher de tirer à vue sur le concurrent qui a pris sa suite, Robert Espositi (LDC, 31/5). Après, le 22 mai, ce fut le tour des ex-rebelles démobilisés d'obtenir un accord, dont on ne connaît pas la teneur.

Soro en embuscade

La mutinerie du mois de mai a donné lieu à un nouveau développement avec la découverte d'une cache d'armes neuves au domicile d'un très proche de Guillaume Soro, le leader de l'ex-rébellion des Forces Nouvelles, déclenchée en 2002, qui a soutenu Ouattara lors de la crise post-électorale de 2011. Il est l'actuel président de l'Assemblée nationale et très pressé de succéder à Ouattara. L'arsenal découvert chez son « directeur du protocole » relance ainsi les très graves accusations déjà formulées dans leur dernier rapport par les experts de l'ONU chargés de surveiller l'embargo sur la Côte d'Ivoire (S/2016/254 du 17/03/2016) qui constatait « *l'acquisition par les Forces nouvelles de quantités importantes d'armes et de munitions (300 tonnes selon les estimations) au lendemain de la crise postélectorale* » sous la supervision de Soro. Prenant à contre-pied ces experts, le Conseil de sécurité de l'ONU votait un mois plus tard, le 28 avril 2016, deux résolutions pour lever l'embargo, dissoudre le groupe d'experts et fixer la fin de l'Onuci au 30 juin 2017. L'ambassadeur français François Delattre, après le vote de ces deux résolutions introduites par la France, s'en était ainsi hypocritement félicité (S/PV.7681) : « *Il est très rare pour le Conseil de se trouver dans une situation où, constatant le retour à la paix et à la stabilité, il peut décider que son action a atteint ses objectifs. C'est le cas aujourd'hui pour la Côte d'Ivoire* ».

David Mauger

Humour sélectif : Revue de presse.

Macron, en sortie le 1er juin en Bretagne, discute de bateaux de pêche avec un marin qui cite entre autres le kwassa-kwassa. Macron, qui connaît tout, rétorque : « *C'est à Mayotte les kwassa-kwassas. Mais les kwassa-kwassas pêche peu, il amène du comorien, c'est différent* ». Ces propos diffusés à la télé ont suscité une vague de commentaires plutôt gentils, les médias parlant de « *plaisanterie* », ou tout juste de « *blague douteuse* ». Le monde politique a été plus sévère. On est allé jusqu'à « *choquant* », « *indigne* », « *insensé* ». L'Élysée a concédé qu'il s'agissait d' « *un trait d'humour malheureux* » mais a parlé de « *mauvais procès* ».

Seul le président du Conseil représentatif des Français d'origine comorienne, Nasurdine Haidari, a qualifié avec exactitude la saillie du chef de l'État, et a : « *condamné avec la plus grande fermeté les déclarations racistes et déshumanisantes du président Macron [...] Nous demandons expressément des excuses publiques du président et qu'il prenne sa responsabilité sur la tragédie qui se déroule sous ses yeux* ». Une seule voix s'est élevée à sa suite, celle de Sandra Regol, porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts, qui, dans un tweet qui l'honore, appelle un chat un chat : « *Des propos racistes ne sont pas "pas très heureux", ils sont scandaleux. Une "blague" sur la mort de migrants n'en est pas une.* » Il faut saluer aussi la tribune, cruelle mais parfaitement adéquate, de Bruno Guigue « *Quand Macron ricane des naufragés de la Françafrique* ».

Les associations antiracistes, après un certain retard à l'allumage, se sont réveillées, pour certaines, le 5 juin. Le MRAP a dit qu'il n'admettait pas « *ce type de plaisanterie* », qui avait provoqué des « *commentaires racistes sur les réseaux sociaux* ». Ah bon ! Les propos du chef de l'État ne méritaient pas, eux, ce qualificatif ? Le CRAN n'a pas non plus osé dire la vérité. Il a parlé d'« *une plaisanterie abjecte* ». Pourquoi ces précautions ? Parce que prononcer le mot tabou les obligerait à porter plainte contre Macron, dont la plaisanterie ne vaut guère mieux que celle, de fâcheuse mémoire, du parfumeur Guerlain. On est dans le syndrome français, où les gens importants tiennent publiquement des propos racistes, qui ne sont pas racistes. La LICRA et SOS racisme sont eux aux abonnés absents.

Il faut rappeler que la France par son annexion de Mayotte et sa politique d'ingérence dans le reste de l'archipel a profondément déstabilisé les Comores. Elle a créé une situation dramatique en prétendant bunkériser Mayotte, faisant fi de la réalité humaine et géographique. La traversée entre Anjouan et Mayotte, clandestine et nocturne depuis l'instauration du « visa Balladur » en 1993, a fait au moins mille morts chaque année dans les naufrages des kwassas surchargés. Cela ne prête à rire. Macron s'est montré tel qu'il est, inconscient, méprisant et frivole s'agissant des populations colonisées, par un racisme quasi structurel dans les « élites » françaises.

Le soir du 3 juin un attentat a frappé Londres faisant six morts, dans le cadre de la guerre faite par l'OTAN au Moyen Orient, Macron a trouvé « *abominable* » cette « *tragédie* ». Alors, plus d'humour ?

O. T.

Humour françafricain

Dans un article consacré au procès qui s'ouvre au Burkina contre les ministres de l'ancien régime accusés d'avoir fait appel à l'armée pour réprimer les manifestants, *Médiapart* (03/05) rapporte les propos de l'ambassadeur de France, Gilles Thibault, tenus en petit comité au lendemain de l'exfiltration de Blaise Compaoré par les forces spéciales françaises : « *On a donné un signal sur le continent : on aidera tous ceux qui quitteront le pouvoir* ». Certes, ça vaut mieux que de prendre part à la répression de régimes autoritaires, comme l'armée française a pu le faire à plusieurs reprises par le passé, mais de là à présenter comme une incitation à l'alternance démocratique le coup de main donné au dictateur pour échapper à la justice de son pays, c'est un peu fort. Les organisations burkinabé comme « Le balai citoyen » ne s'y sont d'ailleurs pas trompées, et dénoncent cette prime à l'impunité qui permet aujourd'hui à Compaoré de se la couler douce en Côte d'Ivoire au lieu de rendre des comptes. « *Je ne voulais pas que l'on revive ce qui s'est passé en 1987* », affirme encore l'ambassadeur, en référence à l'assassinat de Sankara. La France ne voulait surtout pas prendre le risque d'un grand déballage auquel aurait pu donner lieu le procès de celui qui fut son meilleur allié dans la région pendant presque trois décennies...

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique** est entièrement réalisé par des bénévoles, militants au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à **Billets d'Afrique**. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 47, Av Pasteur - 93100 Montreuil

OUI, je souhaite recevoir **Billets d'Afrique** au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :
prénom :
adresse :
code postal :
ville :
email :

TARIFS

France : 25 €

Petits budgets : 20 €

Étranger et Outre-mer : 30 €